



La Roche sur Yon, le 30 novembre 2023

**Monsieur Fuentes,  
Président du CSAL en Formation Spécialisée de Vendée**

Nous, organisations syndicales élues en CSAL et FS de Vendée réunis en intersyndicale, déplorons l'absence de règlement intérieur pour les instances de dialogues sociales depuis les élections professionnelles de décembre 2022. Or nous rappelons que ces instances sont issues de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 !

Monsieur le Président, vous nous avez convoqués en Formation Spécialisée le jeudi 30 novembre 2023 avec pour unique point à l'ordre du jour le règlement intérieur. Nous entendons protester contre le mépris du dialogue social que représente cette longue absence de règlement intérieur en boycottant cette première convocation.

Cependant, nous viendrons en deuxième convocation pour porter nos revendications et propositions sur ce règlement intérieur. Les organisations syndicales de l'intersyndicale de Vendée sont attachées à un dialogue social de qualité.

Bien que le règlement intérieur ne soit pas encore actif, l'intersyndicale vous demande d'accepter d'ajouter à l'ordre du jour de cette Formation Spécialisée, les points suivants :

- compte tenu de l'augmentation du budget de la Formation Spécialisée, nous souhaitons discuter des mesures supplémentaires pouvant être mises en place.
- les dates de test du radon prévues dans les bâtiments A, B et C de la cité Travot. Compte tenu de la carte disponible sur le site de l'IRSN, nous souhaitons que des tests soient également réalisés : au rez-de-chaussée du site de Jaurès et sur le site du SGC Yon Vendée pour La Roche sur Yon, mais également sur les sites des Sables d'Olonne, des Herbiers et de Challans.
- Discussion sur la mise en place de la Formation « Les gestes qui sauvent » pour sensibiliser une majorité des agents de la DDFIP sur ce thème ;
- Information des membres de la Formation Spécialisée sur les accidents de travail :
  - Maintien de l'information au fil de l'eau sur les accidents de travail pour détermination de l'opportunité de réaliser une enquête ;

- mise en place d'un tableau de suivi des accidents présenté à chaque séance plénière ;
- nous aimerions que la diffusion de l'information sur la conférence contre les violences sexistes et sexuelles commence dès maintenant.
- un point d'étape sur l'avancement des travaux de mise à jour des DTA et dates prévisionnelles des GT sur la signalétique amiante.
- le calendrier des prochaines réunions de la FS.
- Prévoir les visites de sites 2024
- prévision formations 2024
- registres SST
- fiche de signalement

Enfin, nous vous demandons que le CSAL sur le règlement intérieur se tienne rapidement après cette Formation Spécialisée.

**L'intersyndicale**